

# Taxe d'Apprentissage

**Agissons ensemble  
aujourd'hui...**

**...pour former vos  
collaborateurs  
de demain**

# LYCÉE DES MÉTIERS LA RUCHE

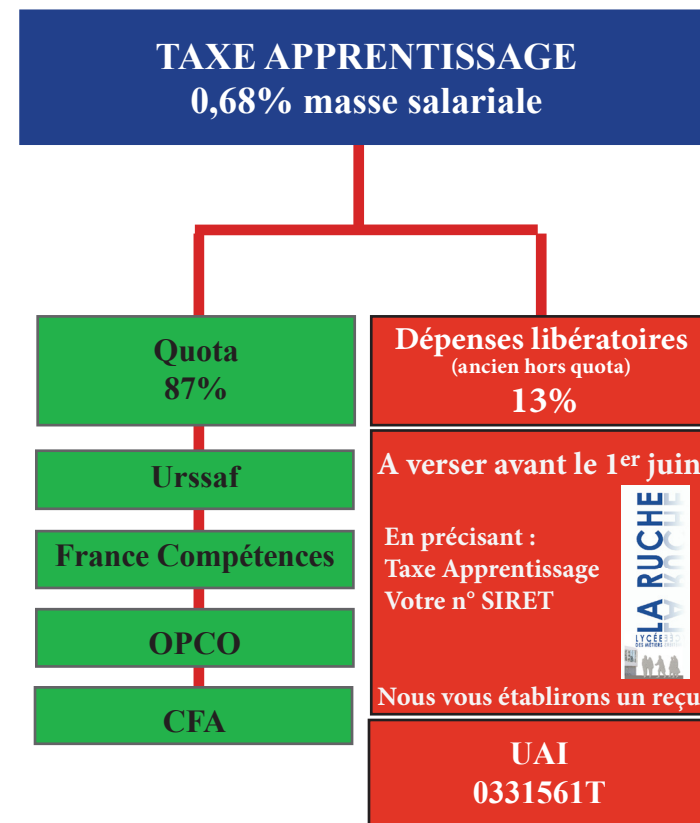
**Votre collaboration nous  
permet :**

- D'aménager des espaces pédagogiques adaptés aux situations professionnelles.
- D'investir dans les nouvelles technologies.
- De former au mieux vos futurs collaborateurs.



# Taxe d'Apprentissage

A défaut d'affectation au lycée des Métiers La Ruche, votre Taxe d'Apprentissage sera reçue en recettes par France Compétences, sans redistribution possible vers notre Etablissement.



<https://lpplaruche.fr>  
info@lpplaruche.com



## Nos projets

### Développer :

- Les compétences professionnelles de nos jeunes.
- L'esprit d'ouverture, la mobilité, la culture.
  - l'envie d'entreprendre.

## Ensemble, investissons sur l'avenir

### Pour :

- Créer des liens avec les professionnels de la région.
- Acquérir des outils pédagogiques de pointe.



## Avec vous nous irons plus loin...

Nous proposons des formations professionnelles en accord avec les besoins du tissu économique régional.

Nous sommes attentifs à valoriser le potentiel de chacun de nos élèves.



## Vous pouvez transformer une obligation fiscale en investissement sur l'avenir

En versant les 13% du nouveau barème, appelé :  
*«Solde de la taxe d'apprentissage»*

directement au bénéfice de notre établissement:

- Par chèque

ou

- Par virement

En précisant le motif et votre SIRET

AVANT LE 31 MAI

Affectation établissement  
Code UAI : 0331561T

## L'établissement est :

- Labellisé lycée des Métiers depuis 2009
- Labellisé AJE depuis 2012 (Association Jeunesse et Entreprises)
- Soutenu par la fondation Un Avenir Ensemble, la fondation Saint-Mathieu